

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 20/03/2026**

Présents : BLAUGY Pascale, BONHOMME Yolande, CHAPUIS Danielle, SAVELON Marina, SCIAUVAU Brigitte, AMEIL Éric, CHABANON Philippe, GERENTON Laurent, PAPARIC Thierry, PASCAL Thomas, ROMEUF Patrick.

Absent excusé :

Secrétaire de séance : M. ROMEUF Patrick

Madame Michèle MALFANT ouvre la séance et déclare les membres du conseil municipal installés dans leurs fonctions.

Monsieur Patrick ROMEUF est désigné comme secrétaire de séance par le conseil municipal.

Le plus âgé des conseillers municipaux, Mme Danielle CHAPUIS prend la présidence de la séance et Mme MALFANT quitte la salle.

Demande d'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour : Approbation de la charte de l' élu

Le quorum est atteint.

1- Election du Maire :

Le Conseil Municipal désigne 2 assesseurs : M. Laurent GERENTON et M. Eric AMEIL  
M. Thierry PAPARIC est élu maire à l'unanimité : 11 voix et est immédiatement installé

2- Fixation du nombre d'adjoints :

Le nombre d'adjoints ne peut pas excéder 30 % de l'effectif du Conseil Municipal, soit 3 postes d'adjoints.  
Le Conseil Municipal fixe à 3 le nombre de postes d'adjoints. (11 voix)

3- Election des adjoints :

Il a été remis 2 Listes d'adjoints au maire :

- Liste de Pascale BLAUGY comprenant : Pascale BLAUGY, Philippe CHABANON et Yolande BONHOMME
- Liste de Brigitte SCIAUVAU comprenant : Brigitte SCIAUVAU, Thomas PASCAL et Marina SAVELON

La liste de Pascale BLAUGY est élue avec 7 voix.

4- Fixation du montant des indemnités du maire et des adjoints :

Indemnité du Maire : 23 % de l'indice maximal de la fonction publique  
Indemnité des Adjoints : 8 % de l'indice maximal de la fonction publique  
Le conseil municipal valide ces indemnités à l'unanimité (11 voix).

5- Approbation de la charte de l' élu local :

Le Conseil Municipal approuve la charte à l'unanimité.

Monsieur le Maire clos la séance à 21h45.  
Fait à Lachaud-Curmilhac le 25/01/2026

M. Patrick ROMEUF  
Secrétaire de séance



M. Thierry PAPARIC  
Maire

